

N/REF : 17/10/2025 9H17 C:263052 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Vendredi 17/10/2025 a 9H17

GIROD ALAIN

**1740 ROUTE DE CLEMENCIERE
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 29 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1740 ROUTE DE CLEMENCIERE - ST MARTIN LE VINOUX - MR GIROD ALAIN
06 33 69 95 01 - TARIF : 506.58 € TTC

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE MINI STATION DE RELEVAGE (3 BASSINS)

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/10/2025 A 12H45
VIDANGE ET POMPAGE DE LA MICRO STATION
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.31 a 40km	1	460,53	460,53

TOTAL H.T.	460,53
T.V.A. a 10,00%	46,05
TOTAL T.T.C.En EURO	506,58

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN